



EPCI :

038 LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

DEPARTEMENT :

84

FINANCES PUBLIQUES

TRÉSORERIE OU SGC :

SGC D'AVIGNON

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	97 231 352	0,800		99 385 000	795 080	0,60	795 080
Taxe foncière non bâtie additionnelle	2 899 994	2,13		2 941 000	62 643	2,13	62 643
Taxe d'habitation additionnelle	26 582 876	8,40		24 984 000	2 098 656	8,40	2 098 656
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
CFE unique ou de zone	20 323 723	33,42		20 661 000	6 904 906	33,42	6 904 906
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	2 956 379		
				Total des CFE unique, de zone et éolienne	6 904 906		
Total							

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Produits attendus	9	
Taxe foncière bâtie additionnelle		
Taxe foncière non bâtie additionnelle		
Taxe d'habitation additionnelle		
CFE additionnelle		
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne		
CFE unique ou de zone		
CFE éolienne		

Si la diminution sans lien
des taux a été décidée en 2025,
cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
12 739 336	514 945	877 182	106 653	1 866 803	540 693	1 196 722	17 842 334

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025
9 861 285		17 842 334		27 703 619

A AVIGNON
Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
MICHEL LAFFITTE

A Carraillon
Le 6 avril 2025
Pour le Groupement
Gerard DAUDET
Pour la Préfecture,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

